

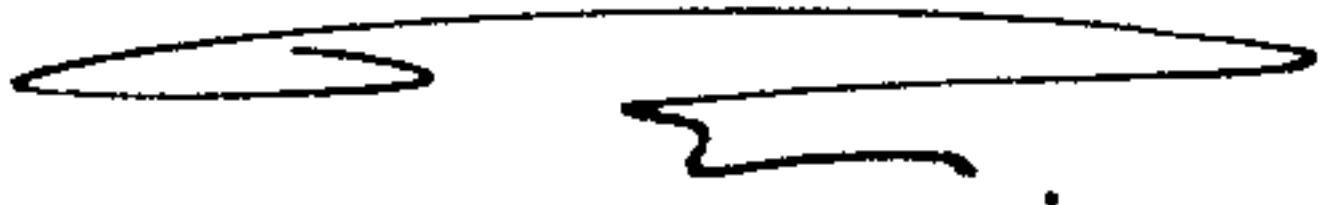
A3688

71B6

Certifié conforme
à l'original

CENTRE DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Société anonyme au capital de 42 000 euros
21, boulevard Joseph-Girod
63000 CLERMONT-FERRAND

RCS CLERMONT-FERRAND 871 200 069


T. LAURENT
PCA

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2002
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille deux et le trente septembre

A huit heures ;

Les actionnaires de la société CENTRE DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration, faite conformément aux prescriptions légales et statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur François Lesieur préside la séance en sa qualité de président du conseil d'administration.

Messieurs Bernard Perrin et Thibault Laurent les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-Claude Laurent est désigné comme secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, après avoir certifié exacte la feuille de présence de l'assemblée, constate que les actionnaires présents possèdent plus du quart des actions composant le capital social. L'assemblée est donc déclarée régulièrement réunie.

Puis il est déposé sur le bureau de l'assemblée les documents suivants :

- la feuille de présence ;
- les pièces justificatives de la régularité de la convocation des actionnaires
- le rapport du conseil d'administration

Le président déclare alors l'assemblée ouverte et il rappelle l'ordre du jour de la réunion tel qu'il figure en annexe du procès-verbal.

Le président donne ensuite lecture du rapport du conseil d'administration sur la question à l'ordre du jour de l'assemblée, à savoir :

- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur François Lesieur démissionnaire

Après cette lecture, le président ouvre les débats et diverses observations sont alors échangées.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration, constate qu'à la suite de la démission de Monsieur François Lesieur, l'effectif du conseil d'administration ramené à deux membres, est inférieur au minimum légal et décide de nommer comme administrateur, Monsieur Thibault Laurent demeurant à CLERMONT-FERRAND – 63000 – 17 rue rameau, pour la durée restant à courir sur le mandat de Monsieur François Lesieur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2008 sur les comptes de l'exercice 2006 / 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Thibault Laurent déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié, et pouvoir l'exercer valablement au regard de la loi et des règlements.

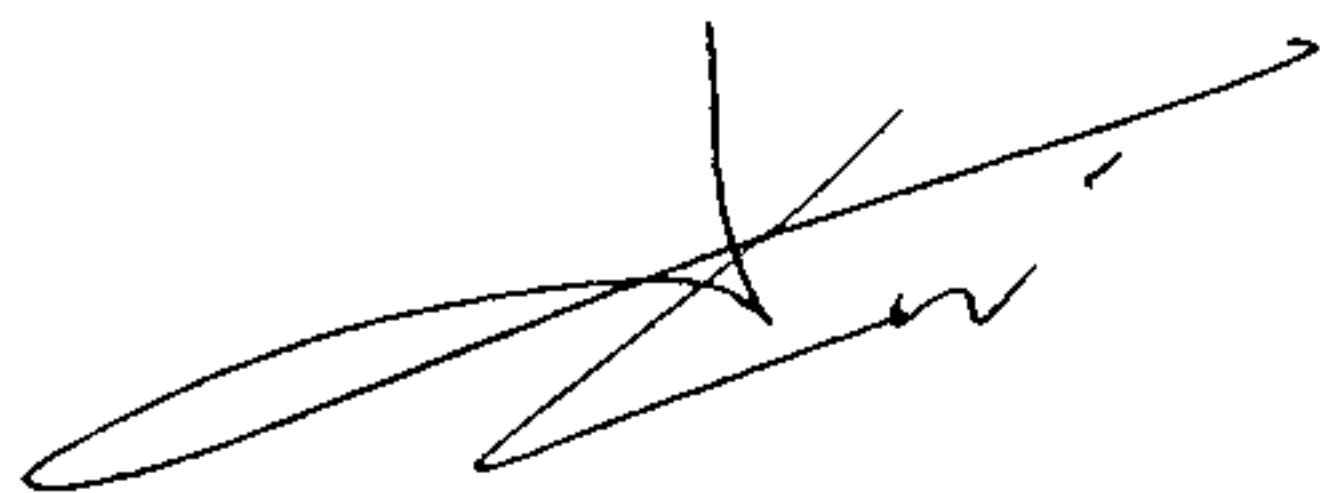
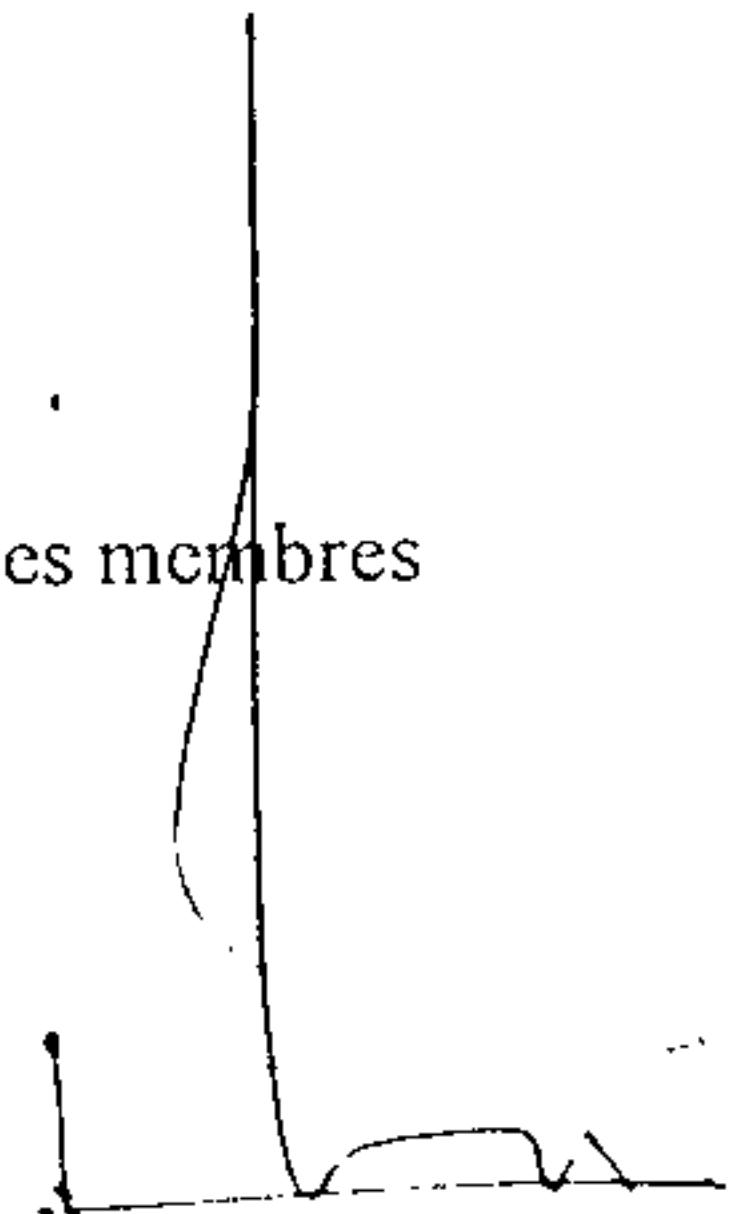
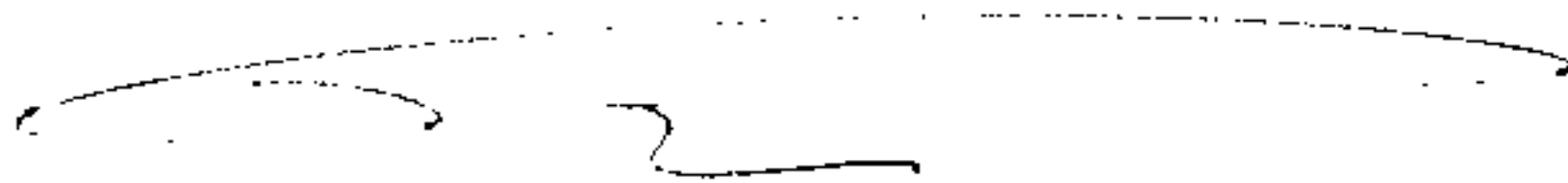
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Puis plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 30.

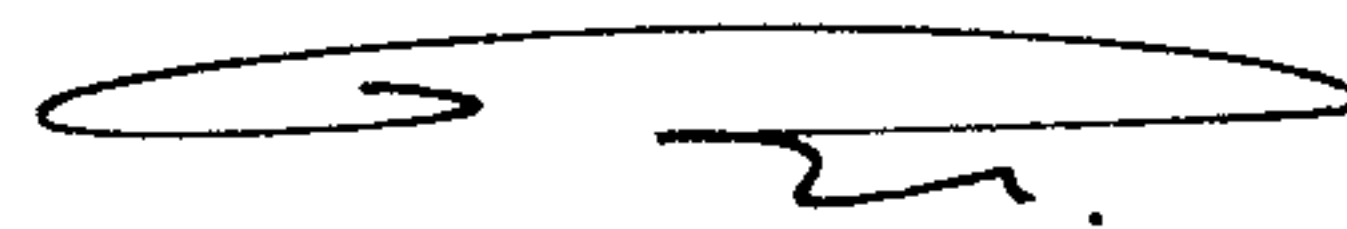
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, que le président et les membres du bureau, après lecture ont signé.



Certifié conforme
à l'original.

CENTRE DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE
Société anonyme au capital de 42 000 Euros
21, boulevard Joseph-Girod
63000 CLERMONT-FERRAND

RCS CLERMONT-FERRAND 871 200 069


T. LAURENT
PCA

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2002

L'an deux mille deux et le trente septembre, à dix heures, le Conseil d'administration s'est réuni, 21, rue Joseph-Girod à Clermont-Ferrand, sur décision du conseil d'administration du 13 septembre 2002.

Sont présents :

Monsieur François Lesieur, président du conseil d'administration démissionnaire;
Monsieur André Delmas, administrateur ;
Monsieur Jean-Claude Laurent, administrateur ;
Monsieur Thibault Laurent, administrateur.

En conséquence, Monsieur François Lesieur, Président du Conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Monsieur François Lesieur expose que pour des raisons personnelles, il n'est plus en mesure d'exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir pourvoir à son remplacement.

Le Conseil en prend acte et remercie son Président pour les services qu'il a rendus à la société tout au long de l'exercice de son mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Thibault Laurent en qualité de Président du Conseil d'administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Thibault Laurent déclare accepter ces fonctions.

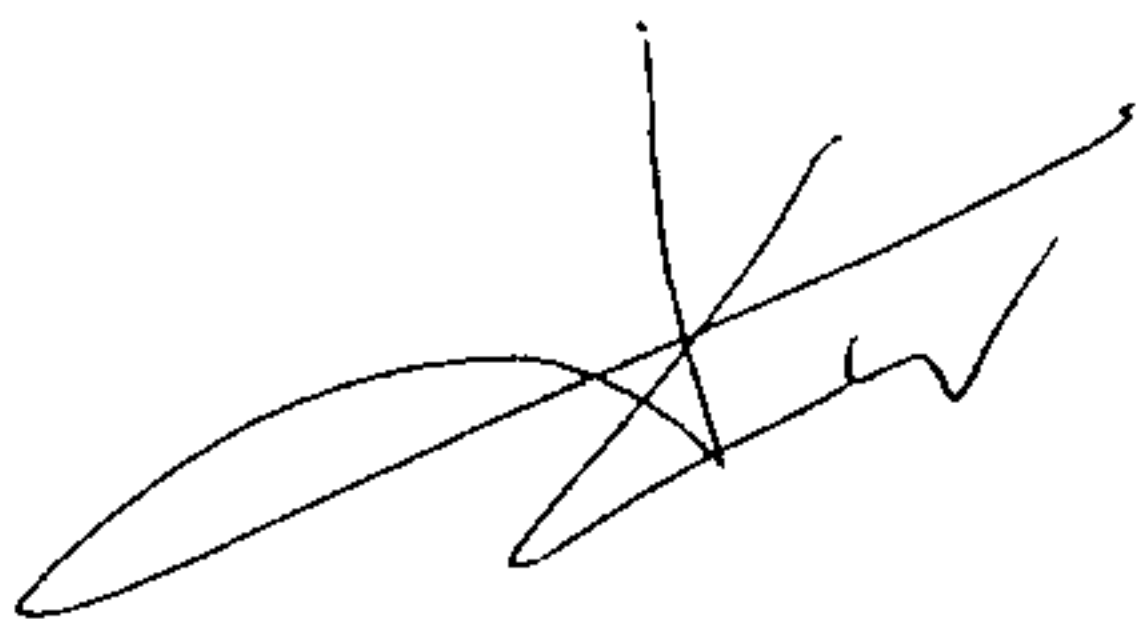
Le Conseil d'administration décide qu'indépendamment du remboursement sur justification des frais de représentation et de déplacement, le Directeur Général aura droit, en rémunération de ses fonctions, à une somme fixe mensuelle de 3000 euros.

Au cas où le Directeur Général cesserait d'exercer ses fonctions au cours d'un exercice, sa rémunération proportionnelle sera calculée au prorata du temps écoulé entre la date d'ouverture de l'exercice et celle de l'expiration desdites fonctions.

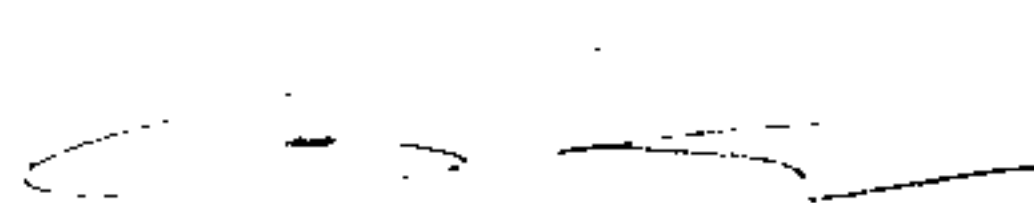
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre administrateur.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final checkmark-like stroke.

Un administrateur

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected horizontal and slightly curved strokes.